PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DE NORMANDIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

2019
2023

Éditorial

J'ai le plaisir de vous présenter le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) de Normandie. Ce PREA Normand 2019-2023 fixe, dans le cadre des politiques publiques et éducatives nationales, les orientations stratégiques de notre système de formation professionnelle agricole pour la mise en oeuvre des cinq missions de l'enseignement agricole au service de la communauté éducative, des apprenant.es et de leur famille.

Ce projet régional met en évidence les nombreux enjeux et défis à relever pour l'enseignement agricole. La mise en oeuvre de la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" confie le pilotage de l'apprentissage aux branches professionnelles, renforce la formation continue et place le conseil régional au centre des dispositifs d'information sur les métiers. Nous portons également la réforme du baccalauréat général et technologique, une opportunité pour communiquer sur les spécificités propres à notre enseignement et les formations. Par ailleurs, la feuille de route issue des États Généraux de l'Alimentation (EGA) prévoit d'accélérer le déploiement des projets alimentaires territoriaux (PAT) et la certification environnementale des exploitations agricoles en réponse aux attentes exprimées par les acteurs locaux.

Le projet régional est construit autour de quatre enjeux stratégiques :

- *Répondre de façon personnalisée aux besoins de formation et de services de tous les publics et de tous les usagers*
- *Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole*
- *Accompagner la transition agroécologique et le développement durable des entreprises, des territoires et de la ruralité*
- *Renforcer l'employabilité, l'insertion professionnelle et sociale des apprenant.es*

Cette feuille de route se veut être un outil de pilotage porté par l'État, la communauté éducative, les filières professionnelles et nos partenaires, le Conseil Régional et le Rectorat. Ce projet régional et ses déclinaisons à venir (PREAP, PREA-CNEAP-UNREP-MFR), validés par le Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA), feront l'objet d'une évaluation annuelle. La réussite collective de sa mise en oeuvre, ainsi que celle des projets d'établissements qui en découleront, nécessitent une politique volontariste par chacune des composantes de l'Enseignement Agricole.

Permettez-moi de remercier toutes les personnes et les structures qui ont participé à l'élaboration de ce projet et d'appeler à ce que chacun d'entre nous, dans l'excercice de ses missions et de ses responsabilités, s'engage dans l'action pour sa mise en oeuvre.

Caroline Guillaume
Directrice régionale

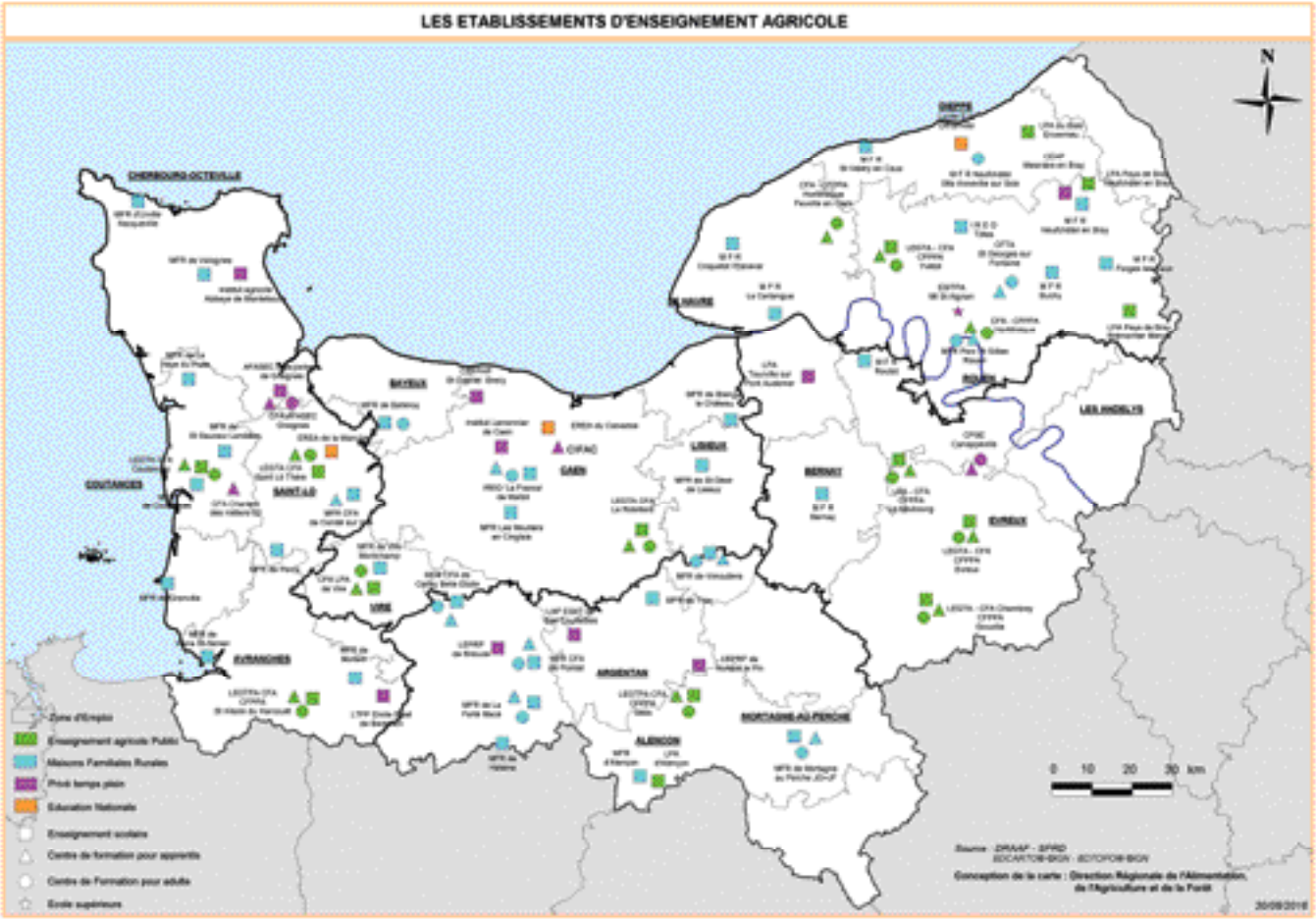

L'enseignement agricole en Normandie en 2019

55 établissements
- **36** MFR
- **9** EPLEFPA
- **7** CNEAP
- **2** UNREP
- **1** IFCE

10 exploitations dans nos établissements publics produisent 4 millions de litre de lait

4 ateliers technologiques dans nos établissements publics

5 centres équestres dans nos établissements publics

9 693 élèves et étudiants en formation initiale

2 706 apprenti.es dont **868** dans l'enseignement supérieur

7 800 stagiaires de la formation professionnelle continue

Sommaire

Méthodologie d'élaboration du PREA 6

La gouvernance du projet régional 7

Les engagements de l'enseignement agricole normand 7

Les valeurs de l'enseignement agricole normand 8

La base réglementaire du PREA 8

Tableau de bord régional 9

Enjeu n°1

Répondre de façon personnalisée aux besoins de formation et de services de tous les publics et de tous les usagers 10

Enjeu n°2

Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole 11

Enjeu n°3

Accompagner la transition agroécologique et le développement durable des entreprises, des territoires et de la ruralité 12

Enjeu n°4

Renforcer l'employabilité, l'insertion professionnelle et sociales des apprenants 13

Méthodologie d'élaboration du PREA

Lancée le 13 février 2018 à Caen, l'élaboration du PREA s'est appuyée sur la méthode PerfEA « Management stratégique pour améliorer la performance de l'entreprise agricole ». La démarche a mobilisé un groupe de travail composé de 21 représentant.es issu.es de 3 collèges :

- **un collège de 7 représentant.es de l'enseignement agricole public**
- **un collège de 7 représentant.es de l'enseignement agricole privé**
- **un collège de 7 représentant.es des partenaires institutionnels et professionnels**

En savoir + : *https://perfea.org*

Liste des structures ayant participé à l'élaboration du PREA :

- **EPLEFPA de Coutances**
- **EPLEFPA Le Robillard**
- **EPLEFPA de l'Eure**
- **LPA du Pays de Bray**
- **CFA de Seine-Maritime**
- **CFPPA de Coutances**
- **Exploitation agricole de l'EPLEPFA de l'Orne**
- **Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Normandie**
- **MFR de Balleroy**
- **MFR de Routot**
- **Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé**
- **Lycée d'Enseignement Agricole Privé Yves VEREL de Nonant Le Pin**
- **Institut Lemonnier**
- **AFASEC - Ecole des Courses Hippiques**
- **Chambre régionale d'agriculture de Normandie – Commission formation**
- **Rectorat de la Région académique de Normandie**
- **Conseil régional de Normandie**
- **Jeunes agriculteurs de Normandie**
- **Fédération des coopératives agricoles et agroalimentaires de Normandie**
- **Service Régional de la Formation et du Développement**

La gouvernance du projet régional

Toutes les composantes de l'enseignement agricole participent à la mise en œuvre du projet régional. L'animation et l'évaluation du PREA sont assurées par le service régional de l'enseignement agricole (DRAAF/SRFD). L'instance de pilotage du PREA est le Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA). Le code rural organise la concertation institutionnelle régionale de l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole au sein du Comité régional de l'enseignement agricole.

Nommé par le Préfet de région, le comité est constitué des représentant.es de l'État, du conseil régional, des différentes composantes, publiques et privées, de l'enseignement, des personnels, des familles et des organisations professionnelles dans leur diversité. Depuis 2013, il accueille des représentant.es des élèves et étudiant.es. Il a vocation à débattre de tout sujet transversal relatif à l'enseignement agricole, à ses orientations et objectifs.

Les engagements de l'enseignement agricole normand

- Éduquer les citoyen.nes et former les professionnels d'aujourd'hui et de demain
- Accompagner le projet personnel et professionnel de tous les apprenant.es
- Développer toutes les voies de formation (scolaire, continue et par apprentissage)
- Adapter les formations au contexte local et territorial
- Favoriser la mobilité et l'ouverture à l'international
- Promouvoir l'égalité hommes et femmes, la mixité et la diversité
- Développer les savoir-être, la créativité, la capacité à entreprendre et à s'adapter au changement
- Valoriser la qualité et la typicité des produits agricoles et agro-alimentaires de nos exploitations et ateliers technologiques
- Expérimenter dans tous les domaines de la ruralité
- Communiquer sur les métiers de l'agriculture et les pratiques innovantes

Les valeurs de l'enseignement agricole normand

- L'engagement citoyen et professionnel
- L'accueil, la proximité et l'écoute
- La solidarité et la coopération
- Le vivre et faire ensemble
- Le respect du vivant
- Le respect du consommateur

La vision à 4 ans

- Le maintien des effectifs et du maillage territorial
- Un catalogue des métiers, des filières et des formations par territoire
- Des parcours globaux et individualisés pour tous les publics
- Des formations et des enseignements de qualité ouverts à l'expérimentation et à l'innovation
- L'ouverture à l'expérimentation et l'innovation
- Un fonctionnement et un travail en réseau dans une logique de mutualisation
- Des infrastructures, des équipements et des plateaux techniques modernisés
- Des établissements « ouverts » aux services des usagers, des publics et des territoires
- Des démarches qualité dans tous les établissements et les centres
- Des établissements qui communiquent

La base réglementaire du PREA

La loi d'orientation du 9 juillet 1999 a introduit dans le code rural (L811-8, L813-2, L814-5) l'obligation de mettre en place des Projets Régionaux de l'Enseignement Agricole (PREA).

- CIRCULAIRE DGER/SDEPC/C2005-2014 du 19 octobre 2005 relative aux conditions de mise en place des projets régionaux de l'enseignement agricole.

Tableau de bord régional

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole normand (PREA) 2019 - 2023 est construit autour de 4 enjeux stratégiques :

1. ***Répondre de façon personnalisée aux besoins de formation et de services de tous les publics et de tous les usagers***
2. ***Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole***
3. ***Accompagner la transition agroécologique et le développement durable des entreprises, des territoires et de la ruralité***
4. ***Renforcer l'employabilité, l'insertion professionnelle et sociale des apprenants***

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole normand est structuré en enjeux stratégiques, critères d'évaluation, indicateurs stratégiques et plan d'actions.

Le tableau de bord représente le consensus qui doit exister au sein de l'organisation sur ses objectifs à atteindre et la prise de position collective sur la performance. D'une façon générale, la performance désigne la réalisation des objectifs organisationnels au sens strict (résultat, aboutissement) ou au sens large du processus (action) qui mène au résultat. Le tableau de bord peut être considéré comme un outil de mesures permettant de délivrer une évaluation équilibrée de la performance de l'organisation, c'est-à-dire pondérée de tous les éléments le constituant. Cet outil, pour les gestionnaires et acteurs du système, qui permet de prendre des décisions, grâce à l'acquisition, l'analyse et la diffusion de données appropriées.

Le but de l'évaluation est d'analyser les effets du projet et de porter un jugement. Son efficacité reste conditionnée à la sélection de critères de jugement et d'indicateurs stratégiques appropriés, pertinents et en nombre limité.
Outil d'évaluation de la performance, il permet de mesurer le niveau d'activité, d'efficacité, d'efficience et de qualité :

- **mesurer pour rendre compte et objectiver**
- **mesurer pour améliorer**
- **mesurer pour apprendre et innover**
- **mesurer pour communiquer**

Enjeu n° 1

Répondre de façon personnalisée aux besoins de formation et de services de tous les publics et de tous les usagers

L'enseignement agricole en Normandie en 2019

48% de filles
52% de garçons

86,6% de réussite aux examens

69% d'élèves internes

Critères d'évaluation

- Carte des formations
- Blocs de compétences et modularisation des formations
- Vie résidentielle et projet éducatif
- Innovations et expérimentations pédagogiques
- Continuum pédagogique

Indicateurs stratégiques

- Taux d'efficiences (%)[1]
- Dérogations pour des entrées en formation en classe de 1ère
- Taux de remplissage (%)
- Taux d'insertion
- Taux de poursuite d'étude (%)
- Taux d'internes (%)

Plan d'actions

- Accompagner la mise en œuvre et l'ingénierie de formation par blocs de compétences
- Accompagner la mutualisation des expérimentations sur les « usages du numérique », « la semestrialisation » et « l'évaluation sans note »
- Proposer des parcours expérimentaux de formation favorisant le continuum pédagogique.

[1] suivi de cohortes de l'entrée en cycle à l'examen

Enjeu n° 2

Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole mais pas que

filière générale | services aux personnes | cheval | horticulture agroéquipement | agroalimentaire et laboratoire environnement, forêt, paysage

autant de domaines de formation, du CAP à ingénieur, de la 4e au bac générale et technologique

Critères d'évaluation

- Communication
- Qualité des formations
- Réseaux de l'enseignement agricole
- Projets de centre et d'établissement
- Epanouissement des personnels et valorisation du travail

Indicateurs stratégiques

- Evolution des effectifs
- Taux de réussite aux examens (%)
- Jours de formation des personnels
- Établissements certifiés (%)
- Ancienneté des agents (mois)
- Équivalents temps pleins (ETP) État dans l'enseignement public et contractuels dans l'enseignement public et privé
- Signalement à la cellule de veille.

Plan d'actions

- Élaborer un plan d'information régional « métiers & orientation & formations » de l'enseignement agricole normand en étant accompagné par des professionnels
- Élaborer un plan de communication régional sur l'enseignement agricole normand en étant accompagné par des professionnels
- Accompagner et mutualiser les démarches d'amélioration continue de la qualité des formations (labellisation & certifications) des établissements

Enjeu n° 3

Accompagner la transition agroécologique et le développement durable des entreprises, des territoires et de la ruralité

L'enseignement agricole en Normandie en 2019

1 080 ha de SAU dans nos exploitations agricoles
dont **30%** en bio et **15%** en surface d'intérêt écologique

Critères d'évaluation

- Performance globale (multi-dimensionelles et multi-critères) des plateaux techniques
- Partenariats professionnels et institutionnels
- Système alimentaires locaux et durables

Indicateurs stratégiques

- Conventions (hors stage)
- Manifestations « Animation et Développement des Territoires »
- Indicateurs de durabilité (IDEA)
- Certification « Haute Valeur Environnementale » (HVE) des plateaux techniques
- Tiers-temps, chef.fe de projet, CASDAR «Transition Agro-Écologique», référent.es « Enseigner à produire autrement »
- Collectifs de responsables d'entreprises agricoles (GIEE, DEPHY Fermes, Groupes 30 000)
- Part (%) des denrées alimentaires fabriquées ou transformées en Normandie dans la restauration scolaire
- Part (%) des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique (AB) dans la restauration scolaire
- Part (%) des produits frais dans la restauration scolaire

Plan d'actions

- Accompagner le développement de plateaux techniques innovants et durables
- Accompagner la mise en œuvre du plan « Enseigner à produire autrement »
- Développer l'offre de formation continue à destination des professionnels à l'aide des plateaux techniques
- Contribuer au développement des Projets Alimentaires Territoriaux

Enjeu n° 4

Renforcer l'employabilité, l'insertion professionnelle et sociale des apprenant.es

L'enseignement agricole en Normandie en 2019

Taux d'insertion professionel à 33 mois :
82% en bac pro, **88%** en BTSA

Critères d'évaluation

- Pratiques professionnelles des apprenant.es
- Proximité avec les professionnels, les maîtres de stage et d'apprentissage
- Utilisation pédagogique des plateaux techniques
- Reconnaissance des acquis de l'expérience et des apprentissages informels.

Indicateurs stratégiques

- Taux d'insertion (%)
- Taux de poursuite d'étude (%)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Badges numériques
- Unité facultative « Engagement citoyen »
- Unité facultative « Mobilité internationale »
- Coût de la fonction pédagogique (€) des plateaux techniques
- Heures apprenant.es & stagiaires
  réalisées sur les plateaux techniques

Plan d'actions

- Identifier les compétences « socles » et construire des situations de travail locales (STL) avec la profession
- Renforcer les échanges et la professionnalisation des maîtres de stage et d'apprentissage
- Badger les compétences transversales (savoir-être) & apprentissages informels
- Développer les stages en entreprises des équipes pédagogiques

L'enseignement agricole en Normandie

55 établissements
9 EPLEFPA
IFCE
36 MFR
7 CNEAP
2 UNREP

9 693 élèves et étudiants en formation initiale scolaire

2 706 apprenti.es dont **868** dans l'enseignement supérieur

7 800 stagiaires de la formation professionnelle continue

48% de filles
52% de garçons

69% d'élèves internes

86,6% de réussite aux examens

Taux d'insertion professionnelle à 33 mois :
82% en bac pro
89% en BTSA

10 exploitations dans nos établissements publics produisant 4 millions de litres de lait

4 ateliers technologiques dans nos établissements publics

5 centres équestres dans nos établissements publics

1 080 ha de SAU dans nos exploitations agricoles, dont 30% en bio et 15% en surface d'intérêt écologique

Un enseignement agricole, mais pas que :

- filière générale
- services aux personnes
- environnement, forêt, paysage
- horticulture
- agroéquipement,
- cheval
- agroalimentaire et laboratoire

autant de domaines de formation

du CAP à l'ingénieur, de la 4e au bac général et technologique

L'enseignement agricole, c'est un parcours, une aventure qui ouvre un accès à tous les métiers du vivant : métiers de la terre, du végétal, de la nature, du bois, des animaux, soit l'accès à plus de 200 métiers grâce à des formations avec un excellent taux d'insertion professionnelle.

En savoir + :
agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie
Service régional de la formation et du développement
6 boulevard du général Vanier | CS 95181 | 14070 Caen cedex 5
Tél. : 02 31 24 98 60 | Mail : srfd.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Crédits photo : Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr, Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr, draaf.normandie.fr
draaf.normandie.agriculture.gouv. fr